

Les migrations et la construction de l'Europe : des replis identitaires ou d'autres dynamiques ?

En cette deuxième partie de l'année 2026, nous ne pouvons passer sous silence les décès récents de personnalités emblématiques de la pensée européenne : le philosophe et sociologue français Edgar Morin (1921-juin 2026), le philosophe allemand Jürgen Habermas (1929-mars 2026), le sociologue suisse Jean Ziegler (1934-juin 2026). Sans oublier l'entrée au Panthéon, le 23 juin dernier, de l'historien et résistant Marc Bloch et de son épouse, Simonne Vidal.

Dans le précédent numéro de la revue, j'avais indiqué mon souhait d'écriture à propos de la situation actuelle de l'Europe, mise à mal par les courants nationalistes identitaires et les guerres à l'ère de la pensée politique Trump-Poutine-XiJinping, sans confusion entre les trois personnages, mais sur base d'un constat d'une volonté commune d' « imperium à garantir, et à étendre » suite à la lecture de deux ouvrages. Le premier, *Reconstruire la pensée européenne*, a été coordonné par Dominique Bourg, professeur honoraire à l'Université de Lausanne (1). Le second, *Après l'Occident ?* coécrit par l'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine et l'anthropologue Maurice Godelier, invite à revisiter le concept d'Occident, ses origines, la définition qu'il donne de lui-même et la manière dont les autres le perçoivent (2).

Je m'expliquerai à ce propos ultérieurement.

Les événements de cet été (les incidents de Ceuta, les ravages des incendies dans plusieurs pays) m'amènent en effet à préciser quelques éléments qui permettent de prendre du recul, de nourrir des engagements en dignité et en humanité, sans nous déconnecter des réalités vécues durant ces dernières semaines.

1. Les flux migratoires : l'invasion de l'Europe par des flux constants ?

Suite à la crise dans l'enclave espagnole de Ceuta, liée à l'afflux de 70 000 personnes migrantes, plusieurs gouvernements et forces politiques de droite et d'extrême-droite en Europe ont demandé un tour de vis supplémentaire à la politique migratoire européenne.

L'incident de Ceuta est un révélateur des crispations et des tensions entre gouvernements des différents États de l'Union, ainsi que des relations avec des États d'Afrique (Maroc, Lybie) ou aux limites Europe-Asie (Turquie) subventionnés pour contenir les migrants... Nous avons vécu une variété de psychodrame dans lequel le gouvernement de Pedro Sanchez a été la victime d'invectives et surtout de discours demandant une vérification sévère des entrées venant d'Espagne pour atteindre d'autres pays de l'Union européenne.

En définitive la rencontre en visioconférence des responsables politiques des 27 États a mené à prendre acte que la plupart des migrants venus du Maroc vers Ceuta avaient quitté l'enclave et n'avaient jamais fui vers le Continent. Cet événement a mis en scène la duplicité des gouvernements de droite et d'extrême-droite, tel celui de Giorgia Meloni en Italie : d'un côté il attaque la politique espagnole jugée laxiste et d'un autre côté régularise un ensemble de personnes en situation illégale, afin de subvenir aux besoins des entreprises nationales...

Par ailleurs l'attitude des autorités marocaines nous rappelle que l'Union Européenne a délégué à des États-Frontières le confinement des migrants, dans des conditions peu respectueuses des droits humains, comme l'a rappelé à plusieurs reprises la spécialiste du droit des migrations, Sylvie Sarolea

(3). Or l'État du Maroc comme les autres États concernés n'est pas particulièrement connu pour son respect des droits humains.

Les commentaires de Frontex, l'Agence Européenne des garde-frontières et des garde-côtes, démentent l'arrivée constante de groupes dans l'Union Européenne. Au premier semestre 2026, l'agence a recensé environ 49 000 tentatives de passage irrégulier aux frontières de l'Union Européenne, soit une baisse de 37 % par rapport à la même période en 2025. Dans les années 1990 déjà, Pierre Dehotte, alors directeur du Centre des Immigrés Namur-Luxembourg, décrivait, dans le cadre de la Commission Régionale Justice et Paix, les demandes d'asile en Europe comme "le faible jet de valeur à la sortie d'une casserole à pression" (4).

Dans un ouvrage collectif assez récent, le démographe français François Héran démonte le mythe de l'invasion de la France par des hordes étrangères ainsi que la représentation tout aussi mythique d'une Europe occidentale colonisée par de nouveaux arrivants (5). Il dénonce le maniement des chiffres, souvent manipulés pour construire le récit du « grand remplacement » à la manière des penseurs d'extrême-droite Renaud Camus ou Alain de Benoist : l'opposition entre « migration légale » et « migration illégale » n'est pas valide ; elle mérite d'être étudiée à l'aune de statistiques plus complètes que celles utilisées par les idéologues de l'invasion (6).

Rappelons ici que les migrations sont d'abord intracontinentales : le Liban accueille près d'un million et demi de réfugiés Syriens et trois cent mille à quatre cent mille Palestiniens. Ce qui permet d'établir un ratio d'un réfugié pour sept habitants ! (7)

Les associations et l'expertise académique permettent de corriger et d'affiner les observations sommaires. Dans ce domaine, il suffit de citer l'équipe Droits et Migrations (EDEM), fondée par Sylvie Sarolea (elle réunit 38 chercheuses et chercheurs sur trois continents : Afrique, Europe et Amérique du Nord) et le CEDEM (Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations) dirigé par Marco Martiniello à l'Université de Liège. De qui, et de quoi parlons-nous ? Il est essentiel de prendre le temps d'analyser les chiffres disponibles, de recouper les informations, d'étudier les discours et leur portée, d'approfondir les impressions et les représentations, comme le réalisent les groupes d'éducation permanente, plutôt que d'énoncer des propos hasardeux...

2. Mouvements migratoires et crise climatique

Quel peut être le rapport entre mouvements migratoires et crise climatique ? Co-autrice de *Reconstruire la pensée européenne*, Sophie Gosselin part de l'épisode dramatique de la tempête Alex, le 2 octobre 2020, dans la Vallée de la Roya en bordure de la frontière italienne (8). La cure inédite de la rivière a noyé des villages entiers et anéanti les ponts et les routes : "Comme le dit un des riverains : 'Un matin tu te lèves et toute une vie de labeur est anéantie. Tu deviens un migrant climatique. Les habitants de la Roya ont subi le même sort que ces migrants qui, venus d'Afrique ou du Moyen-Orient, traversent la frontière qui sépare la France de l'Italie pour trouver refuge dans la Vallée...' " (p. 69).

La philosophe indique la différence entre les habitants sinistrés et les migrants : alors que les premiers sont invités à trouver un lieu d'accueil près de chez eux, les autres sont "pourchassés par la police, brutalement reconduits aux frontières d'une Europe transformée en forteresse au nom de la 'sécurité nationale'... Pour échapper aux drones et aux contrôles policiers, les migrants font alliance avec le territoire, détournent les frontières administratives et dessinent la carte d'une nouvelle géographie politique qui a pour théâtre les montagnes, les forêts et les cours d'eau : à l'échelle de la

Vallée, les habitants ont mis en place un réseau d'accueil, transformant la zone-frontière en zone de rencontre et de solidarité..." (p. 70).

Les événements liés aux dérèglements climatiques ces dernières semaines, avec l'évacuation de milliers de personnes, dans la région de Bordeaux ou dans la banlieue madrilène, invitent à repenser nos relations aux espaces considérés comme zones vitales ! Sophie Gosselin invite à définir des zones qui ne se limitent pas aux frontières administratives actuelles, mais permettent de construire des "territoires migrants" qui dessinent de nouvelles formes territoriales afin de "vivre avec", et de lutter ensemble contre les effets des dérèglements climatiques qui dépassent les frontières des États (9).

3. Les dénis de réalité face à l'urgence d'agir

Il est assez surprenant de constater que ce sont les groupes écologistes qui deviennent la cible des groupements de droite et d'extrême-droite, alors qu'ils ne cessent de dénoncer depuis plus de 40 ans le manque de prévisions à long terme et de concertation à un plan plus large que celui des États, comme si les risques liés aux incendies et aux inondations s'arrêtaient aux limites des États ou des communautés régionales et linguistiques. Médecin épidémiologiste et docteur en santé publique, le ministre wallon Yves Coppieters n'hésitait pas à affirmer dans *La Libre* du 1er août dernier : "La planète va continuer à exister, mais l'humanité va disparaître. Pas sur quelques législatures, mais plusieurs générations. On va droit dans le mur". La planète Terre se montrera résiliente, mais l'humain n'y trouvera plus de place, malgré les délires de Musk, et d'autres, de créer des réserves pour une minorité qui pourrait survivre et s'adapter...

L'impasse écologique heurte de front la civilisation moderne occidentale et ses paramètres d'hyper-croissance, la confiance absolue dans des solutions techniques et la continuité de politiques menées, qui ne visent qu'à la marge, par exemple la limite des consommations. C'est le constat mené sans concessions par Dominique Bourg qui invite à adopter une "éthique écocentrée", qui hiérarchise les priorités et dépasse une vision centrée sur les droits humains purement individuels (10).

Les problèmes actuels apparaissent tels des épiphénomènes : les migrations climatiques ont déjà commencé et ne feront que s'intensifier. Par ailleurs, à la suite du démographe François Heran déjà cité, la politologue Lea Ypi aborde la question des migrations en montrant comment l'appartenance nationale des salariées et salariés d'un pays est le jeu de courants nationalistes dans une opposition à celles et ceux qui viennent d'ailleurs et leur prennent le travail (11).

La crise migratoire et la crise écologique apparaissent liées : dans un article publié sur le réseau numérique LinkedIn, le politologue de l'université de Johannesburg, Achille Mbembe, dénonçait, durant la semaine du 1er août 2026, les exactions commises dans cette ville d'Afrique du Sud par la population locale contre des familles migrantes (principalement originaires du Zimbabwe pour près de 50 %, et du Mozambique) : elles sont à la recherche d'endroits où trouver eau et moyens de survie alimentaire, non disponibles dans leurs pays...

4. Europe et démocratie : les combats nécessaires

Les discours de l'extrême-droite sont largement popularisés depuis plus de dix ans et ont gagné largement les milieux de la droite parlementaire chez nous comme ailleurs. Le dernier numéro de la *Chronique de la Ligue des Droits Humains* étudie de près cette mouvance ainsi que les mouvements de résistance nécessaires¹. Ceux-ci s'appuient sur la reconnaissance que la démocratie est un horizon et un enjeu permanent de combats à mener au nom d'une conviction partagée : l'égalité et la dignité des humains. Il ne s'agit pas là d'un propos de bisounours, mais de la condition minimale pour que nous soyons capables de nous soutenir, plutôt que de nous entre-détruire.

La démocratie est un horizon ; elle demeure l'enjeu constant de celles et ceux qui ne se résignent ni aux violences, ni à l'apparente supériorité affichée, au nom d'une prétendue pureté identitaire : aucun État, aucun courant convictionnel n'est propriétaire des droits humains ! Les Européens ne sont pas les missionnaires d'un nouvel ordre civilisationnel imposé aux autres Régions du monde dans une perspective de vassalisation, comme le rappellent avec force le diplomate Hubert Védrine et l'anthropologue Maurice Godelier (13).

Une tâche commune apparaît au terme du dialogue entre Védrine et Godelier : face à la surexploitation de la nature, la reconstruction de l'Europe doit s'opérer sur la base d'autres modes de production, de consommation et de vie. (p. 168). Il ne s'agit pas simplement de l'expression de vœux pieux, mais de la description de tâches qui impliquent l'enseignement (à tous ses niveaux), les institutions élues démocratiquement : à ce propos les auteurs insistent sur l'importance de consultations plus fréquentes à tous les niveaux de territoires, afin de soutenir l'effort collectif et de dépasser la méfiance actuelle d'un grand nombre de personnes vis-à-vis de la démocratie représentative ! (14)

L'articulation entre Europe et démocratie exige également de renourrir la pensée. Un membre de la Commission régionale *Justice et Paix* de Namur l'affirmait : "la volonté de vivre dans des espaces pacifiés où « Amour et Vérité se rencontrent, Justice et paix s'embrassent » comme le chante le Psaume 85 dans le Premier Testament, paraît un rêve déconnecté de la réalité". Toutefois, comme le déclarait déjà Paul Ricoeur à Louvain en décembre 1970, au-delà des formulations poétiques propres aux convictions, "l'utopie est féconde" parce qu'elle invite à ne pas sombrer dans la résignation, l'indifférence ou le cynisme.

À ce propos, dans *Reconstruire la pensée européenne*, Michel Olivier et Nathalie Frogneux mettent en exergue, avec clarté et finesse, les figures de deux philosophes : le Français d'origine lituanienne Emmanuel Levinas (1905-1995), et le Tchèque Jan Patocka (1907-1977) (15). Le premier élabore une « métaphysique de la liberté, conçue comme mode d'exister. Le second propose un idéal de la vérité qui nécessite de réviser notre conception de la liberté et de la connaissance.

Dès les années 1930, Levinas réagit à la montée de l'hitlérisme. Plus tard il montrera comment la capacité d'autocritique est constitutive de la pensée européenne : "C'est parce que le colonialisme est officiellement contesté et considéré comme coupable par l'Europe elle-même qu'il est trahison et non expression de son esprit" (16).

Patocka propose de son côté les contours d'un "humanisme sans exclusivisme et mysticisme national" (Frognux, 122). Il est connu d'un plus large public comme signataire avec Vaclav Havel et d'autres intellectuels tchèques, de la Charte 77 : il l'a payé de sa vie, mort d'une hémorragie cérébrale suite à un interrogatoire mené par la police du régime (17). À travers et au-delà de cette fin tragique, le philosophe insiste pour l'importance de « faire la vérité », du mouvement de liberté qui peut, soit prendre les voies de l'engagement politique, soit de "l'opposition morale personnelle" (comme « lanceur d'alerte »). Par rapport à l'Europe, Patocka critique sans relâche la confusion entre « liberté et volonté de puissance » ; sans proposer de solution directe, mais estime que les ressources de pensée existent et que « de la solidarité des ébranlés » peut jaillir du neuf (18). N'est-ce pas la démarche précise au cœur du travail des groupes de base et des mouvements d'éducation permanente en réseau ?

Jos. PIRSON

Le nouveau Pacte européen sur la Migration et l'Asile

Sur le site de notre [Réseau Européen Églises et Libertés](#), notre ami italien Basilio Buffoni vient de publier une [analyse critique](#) assez détaillée de ce nouveau Pacte dont voici l'introduction. On peut la trouver sur notre site belge de www.paves-reseau.be. (19)

« Le 12 juin 2026 est entré en vigueur le nouveau Pacte européen sur l'asile et la migration, adopté par l'Union européenne en 2024, qui instaure une réforme majeure du système européen de gestion des migrations. Les objectifs déclarés du Pacte sont d'améliorer l'efficacité des procédures d'asile et de renforcer la solidarité entre les États membres. Cependant, à l'instar de nombreuses ONG et organisations internationales, nous estimons que plusieurs de ses dispositions pourraient rendre plus difficile l'obtention du statut de réfugié pour les personnes éligibles à une protection internationale. [...] »

Basilio Buffoni y développe les principaux reproches adressés à cette nouvelle législation comme par exemple l'introduction de procédures accélérées à la frontière, l'extension de la fiction juridique de la "non-entrée" et l'élargissement des concepts de "pays tiers sûr" et de "pays d'origine sûr". Etc.

Et parmi ces mesures concrètes chez nous, le gouvernement fédéral a déjà annoncé "vouloir fermer 1000 places d'accueil à Bruxelles, ce qui mènerait à l'implantation, cet hiver, de campements en rue."

Nous vous invitons donc à signer et à relayer cette pétition de *BelRefugees* :

<https://belrefugees.fillout.com/brusselsdeal>

La Rédaction

(1) Dominique BOURG (dir.), *Reconstruire la pensée européenne*, Éd. Hermann, 2024.

(2) Maurice GODELIER, Hubert VEDRINE, *Après l'Occident ?* Éd. Perrin, 2026.

(3) Sylvie Sarolea est avocate, professeure à l'UC de Louvain depuis 2005, spécialiste des droits humains et du droit des migrations. Ses recherches portent notamment sur les mobilités humaines, les migrations climatiques, la justice migratoire. En vue d'une gouvernance migratoire équitable, elle propose avec d'autres spécialistes, "des politiques agiles, réciproques et réflexives, qui intègrent l'agentivité des migrantes et des migrants".

(4) Pierre François DEHOTTE, moine bénédictin du monastère de Wavreumont-Stavelot, originaire d'Arlon, est travailleur social de formation, et a été, comme prêtre du diocèse, directeur du Centre des Immigrés à partir de 1978 jusqu'en 1994.

(5) François HERAN, *Migrations*, in Didier FASSIN (dir.) *La société qui vient*, Chapitre 3, *Migrations*, Paris, Seuil, 69-91. François Héran est sociologue et démographe, directeur de l'Institut Convergence Migrations (CNRS). Le volumineux ouvrage de 1266 pages couvre plus de 64 chapitres qui vont des enjeux globaux (dont l'immigration) à des perspectives plus récentes (l'immunité après la pandémie de 2020, les mutations du travail, l'immigration en tant que dilemme pour les progressistes, la question de la survie de l'humain dans le contexte d'une politique à l'échelle de la planète).

(6) François HERAN, *Migrations*, 85.

(7) Chiffres communiqués par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

(8) Sophie GOSSELIN, *Pour une Europe des Versants Unis*, in *Reconstruire la pensée européenne*, 69-81. Sophie Gosselin enseigne la philosophie à l'Université de Tours et à l'EHESS. Son travail de recherche porte sur les conséquences philosophiques de la crise écologique.

- (9) Dans ce contexte, il est utile de rappeler les discours officiels après la catastrophe de Tchernobyl le 26 avril 1986, selon lesquels les nuages toxiques n'avaient atteint ni la France, ni la Belgique.
- (10) V. Dominique BOURG, *Ecologie*, in *La société qui vient...* 354-370. Id., *Reconstruire la pensée européenne*, 11-22.
- (11) Lea YPI, *Un dilemme pour les progressistes : l'immigration* in Didier FASSIN, *La société qui vient*, 1102-1119.
- (12) *Siamo tutti antifascisti*, Chronique de la LDH Belgique, <https://www.liguedh.be/chroniques/siamo-tutti-antifascisti/>, juin 2026.
- (13) Hubert VEDRINE, Maurice GODELIER, *Après l'Occident*, déjà cité.
- (14) VEDRINE-GODELIER, p. 168-170. Cette partie de l'ouvrage aurait mérité des propos plus détaillés et programmatiques avec cahier de charges et de phases de réalisation !
- (15) Michel OLIVIER, *L'esprit de liberté, âme de l'Europe, Quelques réflexions sur l'Europe avec Emmanuel Levinas* in *Reconstruire la pensée européenne...*, 109-120. Nathalie FROGNEUX, *Jan Patocka ou le souci perdu de l'idée d'Europe, Reconstruire...*, 121-130.
- (16) Michel OLIVIER, 113. L'auteur fait notamment référence à l'ouvrage de E. Levinas, *Altérité et transcendance*, Fata Morgana, 1995.
- (17) Rappelons ici qu'il s'agit du document de défense des Droits Humains contre le processus de répression orchestré par Gustav HUSAK pour la « normalisation de la *société tchécoslovaque* ».
- (18) N. FROGNEUX, 128-129. V. Jan PATOCKA, *Essais hérétiques, Sur la Philosophie de l'Histoire*, E. ABRAMS, Verdier, 1990
- (19) D'autres sources sont disponibles pour mieux nous informer : les sites web du [CNCD](https://www.cncd.be/Pacte-migratoire-UE-que-nous-3891), <https://www.cncd.be/Pacte-migratoire-UE-que-nous-3891>, d'Amnesty, <https://www.amnesty.be/campagne/asile/article/pacte-europeen-asile-migration-faut-savoir> ou encore de Fedasil <https://www.fedasil.be/fr/actualites/accueil-des-demandeurs-dasile/entree-en-vigueur-du-pacte-migratoire-europeen>.